

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'OPPOSITION OFFICIELLE DEMANDE LA MISE SOUS TUTELLE DU CAMPING JONQUIÈRE

SAGUENAY, le 18 juillet 2014 – L'opposition officielle de Ville de Saguenay demande la mise sous tutelle immédiate du Camping Jonquière suite aux révélations concernant une enquête du ministère de l'Environnement, lesquelles s'ajoutent aux autres dossiers en cours.

«Dans l'état actuel des choses, avec l'enquête criminelle de Sûreté du Québec, l'avis de non-conformité du ministère de l'Environnement et le fait que le Camping serait dans la mire du ministère du Revenu, il faut agir maintenant», demande Christine Boivin, conseillère municipale du district. Elle rappelle que Ville de Saguenay a confié par contrat au Camping de Jonquière la gestion de ses équipements et du service qu'elle offre à ses citoyens.

«Le camping ne respecte pas son contrat : il doit agir en bon gestionnaire, mais tout démontre le contraire. Il y a des travaux à refaire rapidement et dangers de poursuite du ministère de l'Environnement. Il est aussi possible que le ministère du Revenu envoie un avis de cotisation pour des taxes impayées. La Sûreté du Québec enquête actuellement sur de la fraude présumée au camping. C'est la Ville qui devra payer pour tout ça avec l'argent des contribuables», soutient la conseillère municipale.

Elle explique qu'une mise en tutelle implique la suspension immédiate du directeur général actuel, Richard Brabant, et la nomination d'un gestionnaire indépendant de l'administration Tremblay. La ville doit également mener une enquête administrative afin de savoir comment les fonds qu'elle octroie sont administrés depuis le début. Le gestionnaire indépendant devra également s'assurer que les employés du camping collaborent avec les autorités responsables des différentes enquêtes.

Elle croit enfin qu'Investissement Québec doit suspendre le versement du prêt de 350 000\$ consenti au Camping Jonquière le 11 juillet afin de protéger la Ville et les citoyens de Saguenay contre une administration qui ne semble pas à la hauteur de ses responsabilités. « On devrait attendre que la lumière soit totalement faite sur les événements avant de verser de l'argent au camping», soutient Christine Boivin.

-30-

Renseignements :

Catherine Bergeron
Responsable des communications
Cabinet de l'opposition officielle
Bureau : 418-698-3981 poste 1
Cell : 418-290-0643